

AVIS DE MISE EN CONCURRENCE

PARIS GARE DE LYON

SNCF Gares & Connexions en charge de la gestion et du développement des gares, organise une procédure de consultation en vue de l'attribution d'un contrat d'occupation temporaire du domaine public ferroviaire pour l'occupation d'un emplacement commercial dédié aux activité(s) listé(es) ci-après.

La société Retail & Connexions, en charge de la commercialisation des espaces commerciaux en gare, assure la conduite administrative de cette procédure pour le compte de SNCF Gares & Connexions.

I. DESCRIPTION DE L'EMPLACEMENT ET CARACTERISTIQUES GENERALES

Descriptif de l'emplacement :

Localisation : **parvis**

Emprise au sol d'une surface **nue** totale d'environ 544m² composé de 6 lots. (plus d'infos sur le plan joint à l'annonce).

Le candidat est libre de faire une proposition d'aménagement qui occupe l'ensemble de l'espace ou seulement de certains lots dans un maximum d'environ 544m².

Alimentation électrique : voir détail sur fiche emplacement jointe

Alimentation eau : voir détail sur fiche emplacement jointe

Activité autorisée

Vente de produits et services sur le thème de Noel et des fêtes de fin d'année à l'exclusion de toutes opérations publicitaires.

Conditions particulières

- L'activité peut être réalisé sous la forme d'un marché, village avec plusieurs occupants mais également sous la forme d'un concept unique avec une seule enseigne
- Dans le cadre d'un village thématique pour lequel plusieurs sociétés, marques, enseignes seraient installés, une concertation et validation de chaque sociétés, marques, enseignes, concept sera demandé par les équipes de Retail & Connexions.
- Une attention particulière sera donnée à la définition architecturale et à l'esthétisme du projet qui devra s'intégrer au mieux à l'environnement de la gare.

Mise à disposition prévisionnelle

Du Lundi 18/11/2024 au Vendredi 27/12/2024

Phase de travaux de montage et démontage inclus et à préciser par le candidat

Les dates proposées sont prévisionnelles et peuvent faire l'objet de contrepropositions des candidats

Durée d'occupation prévisionnelle

1 mois et 10 jours

II. MODALITES SOMMAIRES ET GENERALES DE LA PROCEDURE

Les candidats intéressés par la présente procédure de consultation doivent adresser à la société Retail & Connexions une demande d'envoi de Dossier de Consultation en s'inscrivant sur la présente consultation via le site internet Retail & Connexions.

Cette demande devra être impérativement reçue avant le : **Vendredi 23/02/2024 à 18h00.**

Toute demande reçue après cette date ne sera pas prise en compte.

Seules les demandes directement enregistrées sur le site internet Retail & Connexions seront acceptées.

Cette demande devra comporter notamment :

- Le nom, prénom du candidat ainsi que l'enseigne/société qu'il représente.
- L'adresse électronique à laquelle les candidats souhaitent que leur soit envoyé un courriel dans lequel seront mentionnés les éléments leur permettant de télécharger le Dossier de Consultation ;
- Un numéro de téléphone permettant, le cas échéant, de contacter le candidat.

Après la clôture de dépôts des intérêts, les candidats recevront une notification pour télécharger le Dossier de Consultation directement sur le site internet Retail & Connexions, qui contiendra l'ensemble des informations et documents leur permettant de déposer leur offre.

SNCF Gares & Connexions et la société Retail & Connexions se réservent le droit à tout moment de ne pas donner suite à la procédure, sans indemnité de quelque nature que ce soit.

SNCF Gares & Connexions se réserve le droit d'apporter, au plus tard sept jours avant la date de remise des offres, tout complément et/ou toute modification au Dossier de Consultation.

Seuls les candidats ou leur mandataire dûment habilité, ayant demandé le Dossier de consultation dans le délai susmentionné, pourront déposer leur offre.

Retroplanning prévisionnel de la consultation

23/02/2024	Date limite des inscriptions
15/03/2024	Date limite de remise des offres
05/04/2024	Attribution de l'emplacement
Avril 2024	Signature du contrat
Avril > Aout 2024	Constitution du dossier d'aménagement à remettre en préfecture/mairie
Septembre > Octobre 2024	Instruction du Dossier en préfecture/mairie
18/11/2024	Mise à disposition de l'emplacement – Etat des lieux d'entrée